

Collectif unitaire :

"Défendons une augmentation générale des salaires, et contrecarrons les attaques anti-ouvrières du régime islamique et des employeurs"

L'augmentation des salaires est devenue une nécessité inévitable étant données les conditions déplorables actuelles. Les salaires fixés par le régime islamique, via le ministère du Travail et les soi-disant représentants des salarié.es nommés par le pouvoir au sein du Conseil suprême du travail, ne permettent en aucun cas de couvrir les dépenses de subsistance de la classe ouvrière.

Depuis des années, les salarié.es se mobilisent contre cette paupérisation généralisée et le dénuement dans lequel ils/elles se trouvent. Dans les usines, les ateliers, les centres chargés de l'éducation et des soins de santé, ainsi que dans la rue, ils/elles expriment leurs revendications et leur volonté de faire valoir leurs droits

Les mobilisations hebdomadaires continues des retraité.es (qui forment une partie inséparable de la classe ouvrière), la grève de l'usine sidérurgique d'Isfahan, et celle de l'usine d'Ahwaz du groupe sidérurgique National Steel ces dernières semaines, sont des exemples de leurs mobilisations incessantes en faveur de leurs droits et le périmètre de leurs revendications.

Le principal objectif des travailleurs qui protestent est d'obtenir une augmentation des salaires et avantages liés à leur emploi. Au cours de ses 45 ans de règne, le régime islamique a toujours défendu dans la lutte entre travailleurs/euses et patronat, les intérêts d'un capitalisme brutalement exploiteur.

La première raison en est que le régime islamique est lui-même le plus rapace des capitalistes.

La seconde est que son élite dirigeante dispose du monopole du pouvoir, de l'absence de mécanismes de contrôle, de l'absence d'audit, etc.

S'appuyant sur la corruption totale de ce régime réactionnaire, cette élite s'est emparée d'une grande partie des moyens de production, ainsi que des richesses du pays.

Toute personne réclamant des droits est combattue par la répression, l'emprisonnement et l'expulsion du lieu de travail.

Tant que la résistance et la lutte de la classe ouvrière à l'échelle nationale n'auront pas lieu, la condition des travailleurs/euses de notre société s'aggravera de jour en jour. Ceux qui sont à l'origine de l'extrême pauvreté et de l'impuissance de la majorité des 90 % de la population de notre société ne veulent pas et ne peuvent pas prendre de mesures pour mettre fin aux souffrances des masses laborieuses. C'est pourquoi les travailleurs/euses eux/elles-mêmes doivent se préoccuper de leurs intérêts économiques, sociaux et culturels. D'autres forces n'ont pas la capacité de faire un tel effort ou ne le veulent pas, car leurs intérêts sont contraires à ceux de la classe ouvrière.

Les travailleurs/euses n'ont pas d'autre revenu que leur salaire, à condition bien sûr d'avoir un emploi. Mais leurs salaires ont toujours été quatre ou cinq fois inférieurs aux dépenses courantes d'une famille moyenne de salarié.e. Par exemple, le dernier salaire minimum fixé par le régime islamique et le Conseil suprême du travail pour l'année 2023 incluant l'ensemble des avantages liés à l'emploi - qui ne sont pas accordés à tous/toutes les salarié.es - était d'environ 135 euros par mois ! En 2023, ce montant couvrait à peine les dépenses hebdomadaires d'un ménage urbain moyen. En effet, selon les statistiques officielles, les dépenses moyennes d'une famille de quatre personnes en 2023 étaient d'environ 562 euros par mois.

De même, sur la base des prévisions du taux d'inflation en 2024, le coût de la vie moyen d'un ménage urbain ne sera pas inférieur à environ 830 euros par mois.

Pour obtenir une augmentation des salaires, il n'y a pas d'autre moyen que de lutter sans relâche contre le régime islamique rapace, les employeurs réactionnaires et les capitalistes pilleurs.

Le régime islamique et les employeurs n'ont aucune intention d'augmenter les salaires. Avec tous les moyens légaux et illégaux dont ils disposent, ils essaient d'utiliser de fausses excuses pour empêcher les augmentations de salaires : lutter contre l'inflation, créer des emplois, favoriser la compétitivité, encourager des capitalistes à investir, ou ce mensonge flagrant selon lequel l'économie iranienne n'est pas capable de verser des salaires plus élevés que ceux actuellement perçus.

En contradiction avec la loi, le gouvernement soumet toute augmentation et tout versement de salaire à la définition préalable d'un "salaire conventionnel" réputé être basé sur un accord entre employeur et employé. Les autorités veulent ainsi contourner la loi sur le salaire minimum, et ouvrir la voie à une exploitation accrue en retirant aux salarié.es des moyens pour résister en amendant le Code du travail

Soit en y introduisant un alinéa

Soit en modifiant un alinéa

Soit en supprimant un alinéa

Les ouvrier.es et employé.es, ainsi que les membres de leur famille, représentent environ 60 % de la population du pays. Plus de 80 % de la production totale de la société est le fruit de leur travail. Leurs salaires ne devraient pas être inférieurs au coût de la vie moyen d'un ménage urbain moyen. Comme indiqué précédemment, le coût de la vie moyen d'un ménage urbain de quatre personnes devrait être en 2024 d'au moins 830 euros par mois.

Nous invitons donc tous les salarié.es de l'industrie, des services, de l'agriculture, de la construction, des mines, etc., dans les secteurs privé et public, à lutter sur leurs lieux de travail et de vie, pour un salaire minimum de 830 euros par mois.

Un autre point fondamental qu'il ne faudrait pas oublier est que dans la lutte pour l'augmentation des salaires, comme dans d'autres domaines de la lutte de classe, la solidarité et l'unité de la classe ouvrière sont indispensables. Pour cette raison, l'existence d'organisations durables (syndicats, associations professionnelles, ou organisations similaires) est d'une importance capitale.

Simultanément, la lutte des travailleurs/euses dans les domaines économique et social ne peut à elle seule parvenir à atteindre les résultats souhaités. C'est pourquoi, parallèlement à la lutte pour les revendications économiques, la promotion, la formation et les activités pratiques pour la fondation de la lutte politique indépendante de la classe ouvrière et de ses organisations sont également nécessaires.

La lutte de classe des salarié.es n'est en effet possible que si elle est unie, organisée et basée sur des objectifs à long terme.

Pour cette raison, les objectifs immédiats de la classe ouvrière ne peuvent être atteints qu'avec la participation large et active des masses.

22 février 2024

Syndicat du sucre de canne d'Haft Tappeh

Section des retraité.es du Comité de coordination d'aide à la construction d'organisations syndicales

Travailleurs/euses retraité.es du Khuzestân

[Cliquer ici](#) pour la version anglaise.